

## L'assemblée générale, tout un programme

- 9 h 30 Accueil café à la salle du foyer socio-culturel de Villeneuve-Saint-Germain
- 9 h 40 Présentation des rapports d'activités, financier et d'orientation
- 10 h 15 Présentation des candidats au conseil d'administration et vote
- 10 h 30 Présentation du thème : «Les 40 ans de l'ASAVPA dans l'Aisne» sous forme de table ronde
- 13 h 00 Vin d'honneur

## Invitation

Joseph Alexandre et les membres du Conseil d'administration de l'ASAVPA vous invitent à participer l'assemblée générale

**le samedi 12 juin 2004 à 9 h 30**

**salle du foyer socio-culturel - Avenue de Reims de Villeneuve-Saint-Germain**

sur le thème «les 40 ans de l'ASAVPA dans l'Aisne»

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

participera à l'assemblée générale oui  non

participera au repas\* oui  non

\* Joindre un chèque de 10 euros par personne à l'ordre de l'ASAVPA



**Une équipe à votre service**

**Rue Jean Martin  
02007 LAON CEDEX  
Tél. 08.10.02.00.02 - Fax 03.23.79.33.00**

## Edito

*L'article 2 des statuts de l'ASAVPA déposés à la sous préfecture de Vervins, le 16 septembre 1964, année de naissance de notre association est le suivant : «cette association a pour objet de donner aux salariés de l'agriculture une formation technique, économique et sociale pour leur permettre d'appliquer avec compétence les techniques nouvelles, d'en faire des professionnels qualifiés et par voie de conséquence, élever leur niveau de vie». C'était il y a 40 ans : on pourrait dire que les objectifs essentiels de l'association restent dans le même esprit, l'être humain ne peut s'élever que par la connaissance et le savoir.*

*Il convient cependant de prendre en compte que la formation envisagée à cette époque s'est rehaussée avec la création du FAFSEA en 1972. (Fonds d'Action et de Formation des Salariés d'Exploitations Agricoles) structure paritaire (employeurs-salariés) performante dont beaucoup d'entre nous ont bénéficié et bénéficient encore de nos jours.*

*Pour l'assemblée générale du 2 juin 1984, le président Albert Deslandes présentait les objectifs de l'ASAVPA pour les 2 années à venir en ces termes :*

- «1) favoriser l'épanouissement des salariés agricoles*
- par une compétence professionnelle et une formation humaine plus grande pour chacun*
- par le développement de l'entraide et la prise de responsabilité dans la vie professionnelle, associative, communale*
- par des rencontres, des activités permettant une meilleure vie familiale*
- 2) développer l'association.»*

*C'était il y a 20 ans, l'agriculture avait déjà fait de grands pas, le machinisme avait remplacé les chevaux et les bras en partie, la productivité s'était accrue.*

*Au cours des 20 dernières années, l'évolution générale a encore été plus importante et parfois plus rapide.*

*L'ASAVPA a essayé de s'adapter à ces changements pour continuer à répondre aux besoins de notre profession de salariés en voulant être encore plus en phase avec les orientations agricoles (PAC...) qui ont laissé des traces parfois douloureuses notamment en emplois.*

*Regarder ce qui a été vécu depuis le début de l'ASAVPA représente pour certains un challenge, pour d'autres un sentiment de nostalgie ressurgira en pensant peut-être aux activités conviviales qui rassemblaient beaucoup de participants.*

*Il est sûr que le passé, le vécu ne doivent pas être oubliés, ignorés, il faut qu'aujourd'hui ce soit des sources d'enseignement pour bâtir et construire demain.*

*Des changements, des évolutions importantes sont devant nous pour l'ensemble de la société. Nous devons être prêts ; non pas à les affronter avec un sentiment de refus qui peut nous exclure, mais à vouloir être des acteurs responsables, compétents, formés, informés, engagés, solidaires.*

*Un peu égoïstement on pourrait déjà désirer cela pour nous, cependant il faut regarder en avant pour que demain nous soyons fiers d'avoir contribué, même modestement à préparer un avenir prometteur aux générations suivantes.*

*C'est pour construire l'ASAVPA de demain que nous serons très heureux de vous accueillir le samedi 12 juin 2004 à Villeneuve St Germain, en fêtant les 40 ans de l'ASAVPA de l'Aisne, un anniversaire, une étape passagère sur les routes de la vie.*

*A bientôt avec enthousiasme.*

Joseph ALEXANDRE

## Page d'histoire ASAVPA

Dans un contexte de développement des productions pour atteindre la sécurité alimentaire, les exploitations agricoles ont dû nécessairement se moderniser, entraînant de nouvelles activités industrielles : machinisme, engrais, alimentation animale... Le progrès variétal et génétique, l'amélioration des techniques culturales, de la gestion ont été favorisés. Souhaitant s'adapter aux techniques nouvelles, se perfectionner dans leur profession, un groupe de salariés agricoles a réfléchi à la mise en place d'une structure de développement. Le 7 juin 1964, s'est réuni à Flavigny le Grand une dizaine d'ouvriers agricoles de l'Aisne. Venant des quatre coins du département, la Croix sur Ourcq, Chaourse, Flavigny le Grand, Bucy le Long, Grisolles, Origny Sainte Benoîte, Etreillers..., ce groupe avait pour objectif de bénéficier des enseignements et des moyens de la vulgarisation. L'ASAVPA fut ainsi créée sous la présidence de M. Léopold Magnin de la Croix sur Ourcq. Le 9 novembre 1964 lors d'une réunion de la Chambre d'Agriculture, René Blondelle, Président de la Chambre d'agriculture apporte son appui à la mise en place et la bonne marche de l'ASAVPA.

Le 6 décembre 1964, lors de l'assemblée générale de l'ASAVPA, Jean Noelanders est élu président de l'ASAVPA et Raphaël Duchemin nommé secrétaire technique à temps complet, il était alors salarié agricole et secrétaire de l'ASAVPA. Dès 1968 les cadres ont mis en place des groupements pour assurer leurs réunions techniques. Les deux premiers groupements étaient situés à Liesse et à Saint Quentin. Le 3ème groupement s'est mis en place sur Soissons en 1972.

Durant les 10 premières années, les journées techniques avaient lieu dans 3 collèges agricoles, Vervins, Pouilly et la Ferté Milon, qui prêtaient aimablement leurs locaux et leurs enseignants pour une formation avant tout technique : soudure, moteurs, labours, engrais, traitements, électricité, tracteur, moissonneuse batteuse, etc..

Les salariés prenaient sur leurs congés pour participer à ces journées. Ce n'est qu'après 1971, et surtout 1975 que la commission paritaire départementale du FAFSEA prendra le relais des stages plus longs, plus nombreux et rémunérés.

En décembre 1977 paraît pour la première fois le bulletin l'Echardonnette. Il comporte alors 4 pages et sa parution est trimestrielle.

En mars 1979, un deuxième poste d'animateur est créé, Alain Sergeant a pour mission d'animer une moitié du département et de suivre la mise en place des stages FAFSEA.

En 1980 un groupe féminin se met en place sur Passy en Valois.

En 1982, se déroulent les états généraux du développement agricole auxquels participe l'ASAVPA. A la suite de la mise en place de l'opération 3A concernant le développement des petites régions agricoles, l'ASAVPA multiplie ses lieux de réunions passant de 5 à 13 sites.

Mais le contexte agricole se modifie passant de la recherche de l'autosuffisance alimentaire à la gestion de la surproduction, la mise en place des quotas laitiers et des jachères amplifient la perte d'emplois en agriculture.

Après le départ d'Alain Sergeant en novembre 1988, l'ASAVPA ne dispose plus que d'un poste d'animateur. Les salariés agricoles sont moins disponibles et plus isolés rendant leur participation aux réunions ASAVPA plus difficile.

L'ASAVPA continue sa mission d'information des salariés agricoles en augmentant les parutions du journal l'Echardonnette qui passe en bimestriel à partir de l'été 1992.

En mars 1994, elle crée avec l'appui de la Chambre d'Agriculture, l'ITEPSA, l'ANPE, l'USAA, une bourse d'emploi. Ce service gratuit à destination des demandeurs d'emploi agricole et des employeurs agricoles s'informatise dès la première année de fonctionnement. Le suivi des dossiers formations avec le FAFSEA s'arrête en 1995 avec la régionalisation du dossier. En 1997, l'ASAVPA de l'Aisne en collaboration avec la Chambre d'Agriculture participe à une enquête sur les relations employeurs salariés à l'initiative de la Fédération Régionale ASAVPA de Picardie et qui permettra l'élaboration d'une brochure «les relations humaines, guide pour les faciliter.. ».

Depuis 1998, l'ASAVPA se rapproche des employeurs pour mettre en place des réunions techniques sur des exploitations agricoles. En 1999, c'est le début des interventions de salariés agricoles auprès de lycées agricoles pour témoigner sur leur métier.

En novembre 2001, les ASAVPA de Picardie avec la FR ASAVPA réalisent une plaquette sur la mise en place des 35 heures.

Un nouveau tournant s'amorce avec la mise en place de la nouvelle PAC, les salariés agricoles suivront et continueront à contribuer au développement de l'agriculture.

Isabelle DAUTEUIL

## Portrait

*M. Paul Brunin a fait partie des pionniers de l'association. Il est né en 1927 dans une famille d'agriculteurs du Nord à Toufflers près de Roubaix. Des cours par correspondance avec la Chambre d'agriculture associés à des stages lui ont permis d'accéder au poste de cadre.*

*De Grand-Lup, en passant par le Soissonnais, Sainte Preuve, Missy les Pierrepont, Paul a exercé cette profession pendant plus de 37 ans.*

*Il a été amené à participer aux activités de l'Asavpa en 1966 par un ami. Celui-ci avait effectué un stage de soudure mis en place par l'association et en avait été très satisfait.*

*A cette époque l'agriculture employait encore beaucoup de main d'œuvre. La mécanisation était en plein essor mais des travaux étaient encore réalisés manuellement (démariage des betteraves, arrachage..).*

*Pour pouvoir suivre la mécanisation, les nouveaux matériels, les besoins d'informations étaient importants. L'Asavpa proposait des réunions techniques et aussi des stages.*

*Paul a participé régulièrement aux réunions des groupements de cadres, cela lui a permis d'actualiser ses connaissances et des développer son sens de l'organisation du travail. Contribuant à la mise en place des réunions, son rôle au sein de l'association s'est développé avec son entrée au conseil d'administration en juin 1984.*

*En choisissant de se mettre au service des autres, il a été responsable du groupement de cadres du Nord de l'Aisne de 1988 à 1991.*

*Toujours disponible, Paul contribue encore aujourd'hui au fonctionnement de différentes associations.*

*L'Asavpa est reconnue pour ses actions par le monde agricole grâce au dévouement de personnes comme M. Paul Brunin.*